

28 mars 2006

06.349

Question du groupe PopVertsSol**Projet RECOLTE**

Les soussignés ont examiné avec intérêt le lancement du projet RECOLTE (**R**éinventer l'**E**tat avec la **COL**laboration de **Tout-E**-s) au sein de l'administration cantonale.

Pour comprendre ce communiqué et les effets qu'il pourrait déployer, nous posons les questions suivantes:

- qui sont les "responsables d'unité";
- qui sont les "responsables d'entité";
- quel sera le prix de l'innovation;
- en confiant l'évaluation des propositions à des "responsables d'entité" n'y a-t-il pas risque d'édulcorer par trop celles-ci;
- le Conseil d'Etat peut-il nous assurer qu'il aura accès à toutes les propositions individuelles qui seront formulées;
- par ailleurs, nous avons appris que chaque proposition doit se limiter à 350 caractères; cette longueur de texte est-elle rigide ou constitue-t-elle un cadre?

Signataires: J.-C. Pedroli, D. Angst, L. Bernauer, V. Pantillon, C. Gehringer, M. Zurita, A. Bringolf et M. Droguett.